

**DOMINIQUE NEUMAN**

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 27 novembre 2006

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.)  
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3610-2006.

Cause tarifaire 2007-2008 d'Hydro-Québec.

**Réponse de CETAF-AQLPA-SÉ à la lettre du 27 novembre 2006 d'Hydro-Québec.**

---

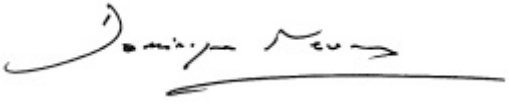
Chère Consœur,

Dans sa lettre du 27 novembre au présent dossier, Hydro-Québec plaide des arguments nouveaux qui n'apparaissaient pas dans la sienne du 20 novembre 2006 relativement au rapport d'expertise de M. Marcel Boyer au présent dossier.

Nous soumettons respectueusement que la Régie devrait rejeter les arguments d'Hydro-Québec contenus à son plaidoyer du 27 novembre 2006 car, s' il y était fait droit :

- Il n'y aurait aucune preuve sur les modifications aux structures tarifaires.
- Il n'y aurait aucune preuve sur la justification ou non de l'étalement tarifaire, en principe et dans les circonstances.
- Il n'y aurait même aucune preuve quant aux coûts en intérêts de l'étalement proposé par le Distributeur.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', written over a horizontal line. The signature is cursive and somewhat stylized.

Dominique Neuman, LL.B.  
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.